

Charte d'utilisation des supports pédagogiques et multimédias délivrés par l'UFR de médecine de l'Université Joseph Fourier de Grenoble (UJF) dans le cadre de la 1^{ère} année du Premier Cycle des Etudes Médicales (PCEM1)

Adoptée par le conseil d'administration du 13 juin 2006.

Consultable sur le site web <http://www.medatice-grenoble.fr>

Préambule :

La fourniture de service lié aux technologies de l'information et de la communication s'inscrit dans la mission de service public de l'Education Nationale.

*Elle répond à un **objectif pédagogique et éducatif**.*

Il est convenu ce qui suit :

1. DOMAINE D'APPLICATION

1.1. L'utilisateur

On appelle « utilisateur » tout étudiant(e) inscrit(e) en PCEM1 de l'UFR de médecine de l'UJF de Grenoble ainsi que toute personne autorisée par l'UFR de médecine.

1.2. Le service proposé

L'UFR de médecine de l'UJF, s'engage à fournir aux étudiants inscrits en PCEM1 tous les supports pédagogiques qu'elle juge nécessaires pour la préparation au concours de première année.

Elle s'engage également à suivre et assurer la bonne distribution des supports numériques DVD-ROM aux étudiants, en respectant le planning établi par la scolarité.

2. CONDITIONS D'ACCES AU SERVICE

Pour bénéficier de l'accès au service, l'utilisateur doit au préalable accepter les termes de la présente charte.

Cet accès peut être soumis à une identification préalable de l'utilisateur. Les supports numériques délivrés sont nominatifs : le nom de l'utilisateur est associé au numéro de série contenu sur le support. L'accès est strictement personnel et confidentiel. Chaque utilisateur est responsable de sa conservation, ainsi que sa diffusion.

3. ENGAGEMENTS DE L'UTILISATEUR

En vertu du code de la propriété intellectuelle, et notamment des articles L111-1 (droit à la qualité d'auteur), L121-1 et L122-1 (prérogatives morales et patrimoniales du droit d'auteur), L335-3 (délit de contrefaçon), l'utilisateur s'interdit :

- Toute utilisation du service proposé autre que pour un objectif pédagogique inscrit dans une logique liée au suivi du cursus universitaire du PCEM1.

- Toute reproduction à des fins lucratives des supports numériques fournis, toute tentative de suppression de protection contre la reproduction.
- Toute tentative de suppression de protection contre la reproduction
- La revente des supports pédagogiques
- La diffusion au public et la mise à disposition à autrui par un procédé quelconque, notamment par voie de transmission numérique (Internet, CD-ROM, DVD-ROM, Podcast «Baladodiffusion», Smartphone, ...).
- Le prêt à d'autres étudiants, même si ces derniers sont inscrits également dans le cursus PCEM1 de l'UFR de médecine de l'UJF, toute modification des contenus situés au sein des supports numériques.
- Toute modification des contenus des supports numériques.
- L'utilisateur s'engage à rendre les supports numériques DVD-ROM à l'UFR de médecine de l'UJF en cas d'annulation d'inscription.

Il sera remis à chaque étudiant un casque d'écoute des supports numériques. Ce casque doit être restitué à l'administration à l'issue de l'année universitaire pour obtenir un quitus.

4. SANCTIONS

- L'utilisateur s'engage à rendre les supports numériques DVD-ROM sur demande de l'UFR de médecine de l'UJF.
- Toute atteinte à ces règles, sauf accord express de l'UJF, sera considérée comme une atteinte au droit d'auteur, et donc passible de poursuites pénales, sans préjudice des sanctions disciplinaires internes à l'établissement.

5. PERTE / VOL / ALTERATION DU SUPPORT

En cas de perte, d'altération du support, de vol, veuillez en avvertir la personne responsable de la scolarité de l'UFR de médecine.

Nom :	Prénom :	N° d'étudiant :
Date de naissance :	Adresse électronique	
Etudes suivies :		N° DVD
Mention à porter à la main : « Je soussigné(e) (Nom, Prénom) atteste avoir lu la présente charte et m'engage à la respecter. »		
Je soussigné(e).....		
.....		
.....		
Fait à, le		
Signature		